



*Bilan*  
*du*  
*Comité santé*  
*et sécurité au travail*

*Rimouski*

*27, 28, 29 et 30 mai 2003*

## Table des matières

I-	<i>Introduction</i> .....	1
II-	<i>Le mandat</i> .....	1
III-	<i>Bilan des activités</i> .....	2
	<i>Santé mentale et organisation du travail</i> .....	2
	<i>Qualité de l'air</i> .....	3
IV-	<i>Évaluation du mandat</i> .....	4
	<i>Santé mentale</i> .....	4
	<i>Harcèlement et violence</i> .....	4
	<i>Qualité de l'air</i> .....	4
	<i>Commentaires généraux</i> .....	4
V-	<i>Conclusion et perspectives</i> .....	5
	<i>Bilan et perspectives SST-CSN</i> .....	5
	<i>Santé mentale et organisation du travail</i> .....	5
	<i>Harcèlement et violence</i> .....	6
	<i>Qualité de l'air et qualité du milieu de vie</i> .....	6
	<i>Environnement</i> .....	6

## BILAN COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

### I- Introduction

Le comité santé-sécurité au travail a essentiellement un rôle d'appui, de formation et d'information auprès des syndicats dans toute matière relevant de la santé et de la sécurité. Dans l'exercice de son mandat général, il doit favoriser le développement de la prévention en milieu de travail et conseiller les membres du comité exécutif et ceux du bureau fédéral sur tout sujet relevant de sa juridiction.

Au congrès de juin 2000, France Boudreault, Louis Normand et Robert Dufresne, tous trois du regroupement cégep, ont été élus membres du comité. Denise Trudeau a agi comme personne responsable auprès de l'exécutif. Suite à la démission de Robert Dufresne, Jacques Rancourt a été élu au comité. Après le départ de Denise Trudeau, en mai 2001, Caroline Senneville a assumé la responsabilité politique jusqu'à la fin de ce mandat.

### II- Le mandat

Suite au bilan présenté au congrès de Hull, plusieurs mandats ont été réitérés dans une optique de continuité : sensibilisation, mise sur pied de comités locaux, visites. Les dossiers quasi-institutionnels de la qualité de l'air et de la sécurité des laboratoires ont aussi été mentionnés comme éléments importants demandant de conserver un œil vigilant.

Mais le dossier au cœur des préoccupations du comité a nettement été identifié comme celui de la santé mentale en milieu du travail en prônant les orientations suivantes :

- § Poursuivre les recherches sur la santé mentale des enseignantes et des enseignants des niveaux primaire, secondaire et universitaire et ses liens avec l'organisation du travail;
- § Élaborer et contribuer à l'implantation de mesures de prévention en santé mentale;

- § Étudier la question du harcèlement psychologique en milieu de travail;
- § Contribuer à la lutte pour faire reconnaître l'épuisement professionnel comme étant une maladie reliée à la profession enseignante.

### III- Bilan des activités

En plus des objectifs qui avaient été fixés au congrès, les membres du comité, en groupe ou individuellement, ont participé à de nombreuses activités reliées à la santé-sécurité au travail : plate-forme syndicale FTQ-CSN-CSQ-CSD sur les groupes prioritaires CSST *Prévention Partout*, campagne santé-sécurité CSN secteur public, Bilan et perspectives SST-CSN, formations diverses, colloques santé-sécurité au travail .

#### *Santé mentale et organisation du travail*

Le dossier de la santé mentale en lien avec l'organisation du travail a été au cœur de nos préoccupations des trois dernières années.

Nous avons organisé le suivi de l'enquête en santé mentale réalisée au sein du groupe de niveau collégial au printemps 1999. Au printemps 2002, deux ateliers *Qualité de vie au travail* ont été réalisés au Cégep du Vieux-Montréal (formation générale) et au Cégep de Saint-Hyacinthe (formation technique). Ces ateliers visaient à répondre à deux questions :

- § Existe-t-il des facteurs de risque et des facteurs de protection particuliers à l'enseignement de niveau collégial ?
- § Ce genre d'atelier devrait-il être offert aux unités de travail en vue de les aider à cibler les moyens visant à améliorer leur qualité de vie au travail ?

Le déroulement et les résultats ont été présentés dans un article de la revue *Carnets*, au colloque *Bilan et perspectives SST-CSN* de Trois-Rivières et à la réunion du conseil fédéral de décembre 2002.

Nous avons participé activement à la campagne CSN secteur public *Je respire, je pense à ma santé* : choix du thème, élaborations des documents, diffusion et information.

Un questionnaire visant à évaluer la problématique « santé mentale en lien avec le travail » a été élaboré et distribué aux enseignantes et aux enseignants du regroupement privé; la compilation et l'analyse des résultats sont amorcées. Nous espérons livrer des résultats à l'automne 2003.

Le comité santé-sécurité au travail a aussi reçu le mandat du bureau fédéral, suite à une résolution adoptée en congrès, d'obtenir la reconnaissance de l'épuisement professionnel comme maladie liée au travail. À cet effet, nous avons identifié un cas pouvant potentiellement devenir un cas référence. Des démarches ont été entamées, mais la CSST a préféré offrir un règlement hors cour.

## Qualité de l'air

Le suivi du dossier de la qualité de l'air a été fait en répondant aux demandes, sans en susciter ! Les membres du comité ont visité et préparé des rapports sur les institutions suivantes :

- § Cégep de Chicoutimi (à cet endroit, on a aussi rédigé un rapport relatif à l'ergonomie des postes de travail des enseignantes et des enseignants en Informatique);
- § Cégep Marie-Victorin;
- § Cégep Maisonneuve;
- § Collège Brébeuf;
- § Cégep Saint-Hyacinthe;
- § Cégep Shawinigan;
- § Institut des Pêches de Grande-Rivière.

Il faut mentionner en plus le travail conjoint avec la FEESP sur la qualité de l'air au garage municipal de Grande-Rivière.

Plusieurs présentations ont été faites pendant les réunions des conseils fédéraux : santé mentale, radio-protection, atelier qualité de vie au travail.

#### IV- Évaluation du mandat

##### *Santé mentale*

Nous avons encore fait un bout de chemin du côté de cette problématique complexe. Grâce à une libération de 20 % d'une tâche d'enseignement obtenue à la session hiver 2002, on a pu consacrer du temps à la recherche et à l'organisation des ateliers *Qualité de vie au travail*. Les commentaires reçus suite aux présentations démontrent l'intérêt de continuer cette démarche.

Les résultats de l'enquête concernant les enseignantes et les enseignants du regroupement privé seront aussi d'autres informations intéressantes, d'autres outils pour travailler ce dossier.

##### *Harcèlement et violence*

Quelques rencontres de travail avec le comité femmes ont été tenues; nous avons pu échanger à partir de nos points de vue respectifs et élaborer des suggestions et des textes pour contribuer au document *Harcèlement psychologique et violence au travail*. Nous avons également assisté au colloque CSN sur le sujet.

##### *Qualité de l'air*

Huit visites ont été réalisées pendant ce mandat. Les visites et les rapports subséquents restent de bons moyens d'information et de sensibilisation sur la santé-sécurité dans le monde de l'éducation.

##### *Commentaires généraux*

Ce mandat a été marqué par la mobilité tant au niveau des membres du comité (démission, congés de maladie) qu'à celui des responsables politiques.

Nous avons dû répondre à des demandes diversifiées avec des ressources limitées. La libération du printemps 2002 a permis de réaliser un travail plus étoffé du côté de la santé mentale.

## V- Conclusion et perspectives

### *Bilan et perspectives SST-CSN*

L'expérience de Trois-Rivières relativement à notre première participation à ce *Bilan et perspectives en santé-sécurité au travail* ayant été très positive, nous croyons qu'il faut continuer à être présent à cette activité et même susciter une augmentation du nombre de participantes et participants FNEEQ. Cette activité nous permet de voir ce qui se fait dans les autres fédérations en matière de santé-sécurité au travail, mais elle représente surtout un moment privilégié pour que nous puissions rencontrer celles et ceux qui, dans chacun de nos syndicats, sont en charge de ce dossier. Ainsi, nous pouvons mieux approfondir ensemble des problématiques propres à notre fédération.

### *Santé mentale et organisation du travail*

Les travaux du comité santé-sécurité devront se poursuivre et ceci à plusieurs niveaux :

- § Analyse et suivi de l'enquête concernant les enseignantes et les enseignants du regroupement privé;
- § Élaboration d'une démarche d'enquête « santé mentale des chargées et chargés de cours »;
- § Suivi des travaux du printemps : Ateliers qualité de vie au travail;
- § La lutte pour faire reconnaître l'épuisement professionnel comme maladie professionnelle, et donc indemnisable par la CSST plutôt que par nos assurances, n'est pas terminée. Cependant, nous croyons que, face à l'absence de volonté politique de la CSST de vraiment reconnaître certaines situations de travail comme étant préjudiciables à la santé mentale des travailleuses et des travailleurs et de les indemniser en conséquence, cette lutte relève de la responsabilité globale du mouvement pour mener à bien cette bataille médico-juridique. L'intervention du comité pourrait se faire en appui par l'information et la sensibilisation aux personnes syndiquées.
- § Les aspects de la formation et de l'information restent étroitement liés à ce dossier.

### *Harcèlement et violence*

Le comité santé-sécurité au travail, par le biais du dossier santé mentale et organisation du travail, pourrait continuer à contribuer aux travaux touchant le harcèlement psychologique et la violence au travail. Son rôle pourra en être un de prévention, notamment par le biais de la négociation collective et de la formation aux membres.

### Qualité de l'air et qualité du milieu de vie

Il faut continuer à offrir aux enseignantes et aux enseignants l'information et l'expertise technique reliées à leur environnement matériel. La tentation des économies dans ce secteur sera toujours présente ! Il y a toujours lieu d'être vigilant. Les visites dans les institutions sont un moyen de contact privilégié avec la base.

### *Environnement*

De plus en plus, l'environnement devient une priorité pour la société en général et la CSN en particulier. D'ailleurs la CSN a mis en place un collectif environnement et prévoit l'ajout de la notion environnement comme élément relié à la problématique santé-sécurité au travail, et on ne peut nier les liens. Que ce soit par rapport à la qualité de l'air, à la gestion des matières résiduelles ou au développement durable, les pistes d'actions sont multiples. C'est pourquoi le comité souhaite travailler sur ce nouveau volet. Ainsi, le comité pourra prendre le nouveau nom de *comité santé-sécurité-environnement*. Évidemment, le développement de ce dossier dépendra des ressources que la fédération pourra y accorder.

Dans un ordre plus général, plusieurs documents produits par le comité pourraient être diffusés sur le site Web de la FNEEQ.